

## **Selon la neuvième édition du baromètre de KPMG et de la CGPME sur le financement et l'accès au crédit des PME**

### **L'inquiétude des PME grandit sur l'augmentation du prix des matières premières Pas d'amélioration sur les conditions d'accès au crédit**

Pour la neuvième édition de ce baromètre, l'IFOP a interrogé en mars 2011, à la demande de KPMG et de la CGPME, plus de 400 dirigeants d'entreprises françaises de 10 à 500 salariés sur leur financement et leur accès au crédit.

#### ***Des difficultés liées à la hausse des prix des matières premières et des coûts fournisseurs***

Seuls 9% des dirigeants interrogés déclarent que leur entreprise ne rencontre aucune difficulté, contre 16% en décembre 2010. **Pour 65%, la hausse des coûts et des prix des fournisseurs se confirme** comme étant désormais la principale difficulté rencontrée (+14 points par rapport à décembre 2010 et +23 points par rapport à septembre 2010).—Ainsi, **74% des patrons de PME s'inquiètent de l'augmentation du coût des matières premières**, en particulier dans l'industrie (86%) et le BTP (85%).

A cet égard, 54% jugent qu'une provision pour anticiper la volatilité du coût des matières premières en limiterait l'impact sur leur entreprise. Dans l'industrie, ce sentiment est plus répandu et est partagé par 67% des patrons de PME.

**La baisse du chiffre d'affaires, deuxième difficulté la plus citée, concerne encore 40% des PME** (+2 points). Les problèmes de trésorerie ou de financement connaissent un léger rebond (29%, +3 points).

#### ***Plus d'un quart des dirigeants se restreignent dans leurs investissements et leurs demandes de crédit...***

**Plus d'un quart (27%, -1 point) des personnes interrogées estiment que la situation économique a des impacts négatifs importants sur leurs conditions d'accès au crédit**, en particulier pour les entreprises ayant des besoins de financements d'investissements (39%) et/ou d'exploitation (37%).

En raison de ces difficultés, **26% des patrons de PME (+1 point) déclarent toujours se restreindre dans leurs investissements et leurs demandes auprès des banques**. Cette auto-censure est encore plus marquée dans les PME ayant des besoins en financements d'exploitation (44%).

#### ***...alors que les besoins de financements sont importants***

**61 % (+1 point) des PME affichent toujours au moins un besoin de financement**, dont 34 % pour leur exploitation et 36% pour leurs investissements. Lorsqu'il s'agit de financer des investissements, les besoins de crédits concernent encore en priorité, mais dans une proportion moindre que lors des précédentes vagues d'enquête, le remplacement ou l'entretien du matériel et des locaux (45% des besoins, -12 points), et l'achat d'équipement, de véhicules ou de matériel informatique (44%, -9 points). A l'inverse, les besoins de crédits pour des acquisitions de développement sont en forte hausse (31%, +10 points), tandis que ceux pour des investissements d'innovation restent stables (18%, - 1 point).

## ***Un nouveau renforcement des exigences des banques***

**70% des dirigeants de PME déclarent ressentir au moins une mesure de durcissement de la part de leur banque** (contre 64% en décembre 2010). Ce sentiment est plus présent dans l'industrie (78%) et dans les entreprises qui ont des besoins de crédits pour leur exploitation (87%).

**La mesure de durcissement la plus citée par les dirigeants reste le financement avec des frais élevés ou à des montants plus faibles que souhaités** (45%, +2 points), suivie des demandes de garanties supplémentaires (36%, +4 points) et des demandes de cofinancements (29%). La réduction des crédits ou des facilités de trésorerie impacte 23% des PME (-2 points), et 21% estiment que leur banque finance après beaucoup de délais, à un niveau stable par rapport au dernier trimestre.

Toutefois, la part des dirigeants qui envisagent d'examiner leurs lignes de crédits est en baisse (35%, -5 points). En revanche, **47% (+2 points) envisagent d'examiner les conditions d'autres banques concurrentes**, en particulier dans les structures de 20 à 49 salariés (60%).

## ***Les simplifications administratives plébiscitées sur la fiscalité et le droit du travail***

Interrogés sur la démarche de simplifications administratives que le gouvernement souhaite engager, **76% des patrons de PME citent la fiscalité comme l'un des deux domaines d'application les plus utiles (et 40% la citent en premier)**. Le droit du travail est également cité par 68% des PME (et 37% en premier). Les marchés publics sont mentionnés par plus d'une PME sur cinq (21%), puis viennent le droit des sociétés (16%), l'environnement (11%) et l'innovation (7%).

### **Méthodologie**

- Echantillon de 401 dirigeants d'entreprises, représentatifs des entreprises françaises de 10 à 500 salariés.
- La représentativité de l'échantillon a été assurée par un échantillonnage raisonné sur les quotas (taille salariale, secteur d'activité, région) et un redressement selon les données INSEE.
- Les interviews téléphoniques du neuvième baromètre ont eu lieu du 14 au 18 mars 2011.

### **KPMG en France**

Premier cabinet français d'audit, d'expertise comptable et de conseil, KPMG est membre de KPMG International Cooperative, réseau de cabinets nationaux indépendants, présent dans 150 pays. Le cabinet intervient auprès des groupes internationaux, sociétés cotées, PME, entités du secteur public et de l'économie sociale et solidaire, dans le cadre d'activités d'audit, d'expertise comptable et de conseil.

[www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)



Suivez notre actualité sur Twitter !

### **CGPME**

**1 650 000 entreprises représentées - 550 000 entreprises adhérentes**

Par ses **123 Unions territoriales interprofessionnelles** présentes dans toute la France, la CGPME permet l'accès à l'information. Dans le cadre de la défense des intérêts collectifs de ses adhérents, elle leur dispense assistance et conseil. Elle est également un lieu de rencontres, d'échanges d'expériences, de partage de savoir-faire pour les chefs d'entreprise.



**Forte de ses 220 fédérations professionnelles**, la CGPME est à l'origine de nombreux services qui simplifient la vie des entrepreneurs.

[Téléchargez l'application CGPME pour iPhone](#)

### **Contacts :**

**KPMG** : Ingrid Pinchot – 01 55 68 92 89 – [ipinchot@kpmg.fr](mailto:ipinchot@kpmg.fr)

**CGPME** : Soraya Djidel : 01 47 62 73 79 - [communication@cgpme.fr](mailto:communication@cgpme.fr)